

Déplacement d’infrastructures de Bell

Date : À partir du 14 septembre

Lieu : Séquence de travaux :

- Rue Père-Marquette, entre les avenues Casot et de Manrèse
- Avenue de Manrèse, entre la rue Père-Marquette et la rue Crémazie Ouest

L'échéancier des travaux est sujet à changement, notamment en fonction des conditions météorologiques et de l'état d'avancement des phases précédentes. Pour tout besoin particulier contactez le 311.

Contexte des travaux :

Ces travaux s'inscrivent dans la série d'interventions sur le réseau de Bell débutée à l'automne 2025 dans le quartier de Montcalm. Ils visent à relocaliser le réseau de Bell dans la rue Père-Marquette. Pour réduire les impacts localement, les travaux seront réalisés en séquence et deux équipes sont déployées pour accélérer la réalisation des travaux.

Nature des travaux à réaliser :

- Excavation
- Pose de conduits
- Bétonnage des conduits
- Remblai
- Pavage

Rue Père-Marquette

- Entre l'avenue Casot et l'avenue de Manrèse (environ 10 jours ouvrables)
 - o Construction d'un massif de télécommunication (bloc de béton enfoui dans le sol pour protéger les câbles)
 - o Installation d'un puits d'accès (chambre souterraine à l'intérieure desquelles on branche les câbles)

Avenue de Manrèse

- Entre la rue Père-Marquette et la rue Crémazie Ouest (environ 5 jours ouvrables)
 - o Construction d'un massif de télécommunication (bloc de béton enfoui dans le sol pour protéger les câbles)



Rue Père-Marquette	
Entre l'avenue Casot et l'avenue de Manrèse	
Conditions de déplacements et d'accès	Mesures d'atténuation
Environ 10 jours ouvrables : - Fermeture de la rue Père-Marquette - Retrait des espaces de stationnement sur rue - Fermeture du trottoir côté sud	- Accès aux résidences maintenu en tout temps - Maintien de la piste cyclable dans les deux directions - Maintien des entrées charretières - Chantier délimité par des barrières - Présence de signaleurs - Maintien du trottoir côté nord
Avenue de Manrèse	
Entre la rue Père-Marquette et le boulevard René-Lévesque	
Environ 5 jours ouvrables : - Fermeture de l'avenue de Manrèse - Retrait des espaces de stationnement sur rue - Fermeture du trottoir côté ouest	- Accès aux résidences maintenu en tout temps - Maintien des entrées charretières - Chantier délimité par des barrières - Présence de signaleurs - Maintien du trottoir côté est

Information et communication

Questions, commentaires ou besoin opérationnel :
Contactez le 311

Inscriptions aux avis courriel et SMS :
espace-citoyen.ville.quebec.qc.ca

Conditions de déplacement:

- ville.quebec.qc.ca/entraves et rtcquebec.ca
- En auto, utilisez les outils de navigation : [Waze](#) et [Google](#)

Pour voir la présentation de la séance publique du 3 juin 2026,
[scannez ce code QR avec votre appareil](#)

